

Mémoire

Sur le

Plan d'action du
Réseau Accès culture
2010-2014

présenté par la



CENTRE-SUD /
PLATEAU MONT-ROYAL

À la Commission du conseil municipal
sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

Introduction

Les dernières années ont vu naître un consensus accordant au dynamisme culturel un rôle de vecteur de développement social et économique de nos quartiers. La vitalité culturelle est tributaire de la force créative des artistes et des organisations culturelles, appuyée par des politiques culturelles qui orientent et coordonnent les interventions publiques tout en favorisant l'adhésion et la concertation des intervenants du développement culturel.

À Montréal, le réseau Accès culture joue un rôle important dans le développement culturel de la métropole et a pris une place prépondérante dans le déploiement des arts et de la culture dans les quartiers et auprès des citoyens plus éloignés de la culture.

La CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal salue la volonté qui anime le Plan d'action du réseau Accès culture pour rapprocher la culture des citoyens. Elle désire prendre part activement aux efforts et réflexions, et ce, en cohésion avec sa mission et ses approches de développement local qui caractérisent ses interventions.

Le rôle et l'approche de la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal

Organisme de développement local, la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal travaille activement au développement économique et à l'amélioration de la qualité de vie de la population des quartiers Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Saint-Louis et Mile-End et ce, depuis près de vingt-cinq ans.

La CDEC favorise la concertation et suscite la prise en charge du développement économique et social par les individus, les organismes, les entreprises et les institutions de son territoire. Depuis 2003, la CDEC est reconnue comme Centre local de développement (CLD) pour son territoire d'intervention.

Par sa mission, le développement durable a toujours été au cœur de ses interventions, avant même que ce concept ne soit en vogue. L'approche qu'elle privilégie en est une de développement économique communautaire en harmonie avec la nature de son territoire. Les quartiers Centre-Sud et Plateau Mont-Royal comptant la plus forte concentration de créateurs à Montréal et même au Canada, le développement culturel est au cœur de ses préoccupations.

Pour ce faire, elle a une approche inclusive des différents acteurs de l'industrie culturelle. Elle offre des services aussi bien aux travailleurs autonomes et

entreprises privées liées au secteur créatif, qu'aux OBNL culturels, les artistes et les artisans.

Le territoire d'intervention de la CDEC est caractérisé par la concentration d'artistes qui y résident, y travaillent et y consomment¹. L'apport des créatifs a permis de transformer des quartiers pauvres en lieux prisés pour leur dynamisme et leur créativité et a su générer un fort sentiment d'appartenance chez les citoyens qui habitent le territoire. Pour consolider cette richesse, la CDEC agit en concertation avec les différents intervenants du secteur, forme des partenariats autour d'enjeux spécifiques et fait valoir les besoins du milieu culturel local auprès des instances concernées. La CDEC tente également de tisser des liens forts entre les citoyens et les créateurs. Bref, elle fait valoir les enjeux du développement culturel du territoire.

Les enjeux du réseau Accès culture chers à la CDEC, commentaires et recommandations

L'accès culturel pour tous

S'il est vrai que le territoire de la CDEC est parmi ceux qui comptent la plus grande offre de diffusion culturelle, l'apport du réseau Accès culture est majeur puisqu'il permet une réelle accessibilité à la culture pour tous les citoyens. Du point de vue de la CDEC, il s'agit d'un facteur essentiel à la cohésion sociale.

Si la maison de la culture Frontenac est un équipement fort adéquat, il en est tout autre de la maison de la culture du Plateau Mont-Royal. Actuellement, il semble que son seul véritable atout en terme d'équipement est la proximité du métro. Il paraît anormal que l'arrondissement le plus créatif au Canada ne dispose pas d'un lieu à la hauteur des talents qui y œuvrent. Cette maison de la culture joue aussi un rôle très complémentaire aux autres équipements privés de son territoire avec lesquels elle a développé une complicité constructive. Sa mise aux normes est donc essentielle, avec du matériel de pointe pour mieux servir les citoyens et artistes du quartier mais aussi favoriser l'innovation.

Face à ces considérations, la CDEC recommande la mise aux normes de la maison de la culture Plateau Mont-Royal et de maintenir son accessibilité géographique.

¹ Quatre des dix quartiers les plus créatifs au Canada se trouvent dans le territoire de la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal selon *Les quartiers artistiques au Canada*, Hill Stratégies Recherche, oct. 2005.

La médiation culturelle

Cet aspect de l'offre du réseau est particulièrement important pour la CDEC. En variant les approches et les rencontres avec les publics éloignés de l'offre culturelle conventionnelle, le réseau Accès culture apporte une valeur ajoutée considérable à la vitalité des quartiers de Montréal. Particulièrement par les actions de médiation culturelle qui permettent des rencontres privilégiées et renforcent le sentiment d'appartenance des participants envers leur quartier.

À cet égard, la CDEC recommande d'accroître la cible du nombre de projets en médiation culturelle en cohérence avec les recommandations du diagnostic et de l'ajout d'une ressource à la médiation par unité de diffusion (p. 18 du Plan d'action)

L'incubation culturelle et la place de la relève

La CDEC est très consciente de la valeur du réseau Accès culture pour l'avancement de la création et comme moteur d'excellence. En accord avec la *Politique de développement culturel de la Ville de Montréal* (recommandation 16), le rôle d'incubateur est fondamental pour chaque lieu de diffusion pour favoriser la créativité et permettre l'innovation et la prise de risque artistique. Les lieux municipaux de diffusion offrent aussi un excellent tremplin aux artistes de la relève qui bénéficient d'un accompagnement soutenu. Cet objectif est important non seulement du point de vue du public, mais aussi et surtout de celui de l'artiste.

Les deux maisons de la culture sur le territoire de la CDEC jouent déjà ce rôle très structurant en termes de risque artistique et d'innovation. D'une part, elles disposent d'un bassin d'artistes importants en raison de la présence ou de la proximité de nombreuses écoles de formation artistique. D'autre part, le public de ces deux arrondissements est plus réceptif, voire avide, à des propositions artistiques audacieuses.

La CDEC recommande que le rôle d'incubateur du réseau Accès culture, et plus particulièrement des maisons de la culture Frontenac et Plateau-Mont-Royal, soit davantage mis de l'avant et mieux pris en compte dans les critères de performance et que les ressources nécessaires à son développement soient déployées au profit des citoyens, mais aussi à celui des artistes.

Dans le cadre de son mandat, la CDEC a été amenée à côtoyer plusieurs organisations ou groupes d'artistes qui intègrent la médiation dans leurs pratiques créatrices. Ces artistes développent des actions de médiation culturelle importante en réponse aux enjeux locaux de leur quartier. Pensons à Péristyle Nomade, instigateur de l'évènement *L'écho d'un fleuve*, ou à la galerie DARE DARE, initiateur d'explorations artistiques dans l'espace public, qui organisent des actions citoyennes par la création artistique dans le quartier Centre-Sud. Plus largement, il se développe à Montréal différentes formes d'interventions artistiques engagées qui sont menées par des groupes ou des artistes ayant une conscience sociale et environnementale forte. Ce type d'actions artistiques, et conséquemment les groupes qui s'y investissent, peinent à être reconnus par leurs pairs qui comprennent mal ce type de pratiques pourtant professionnelles. Ils ne réussissent pas non-plus et à obtenir un financement public suffisant et doivent le plus souvent travailler avec de l'aide au projet. Ils ont peu de moyens pour développer une pratique riche et stimulante d'art social.

Par son mandat de développement et de revitalisation local, la CDEC est sensible à ces nouvelles formes d'intervention culturelle citoyenne. Elle souhaite voir ces pratiques mieux reconnues par les pouvoirs publics et le milieu des arts. Nous recommandons que la Ville de Montréal, par son réseau Accès culture, ses programmes de médiation culturelle et son Conseil des arts accorde davantage de reconnaissance et de financement aux groupes et artistes ayant une pratique artistique engagée socialement et ancrée dans leur communauté.

La rémunération des artistes

Grâce à la forte concentration d'artistes sur son territoire d'intervention, la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal est particulièrement sensible aux conditions de vie des créateurs. De façon générale, l'artiste est trop souvent mal rémunéré. Le réseau Accès culture offre de magnifiques opportunités de diffusion aux artistes, mais, en raison de budgets insuffisants, les cachets attribués sont faibles (parfois même inexistant dans les arts-visuels). Pourtant, ce réseau devrait adopter des pratiques exemplaires sur ce point.

La CDEC recommande que le réseau Accès culture paie les artistes équitablement et de façon exemplaire en tenant compte des coûts de diffusion réels, des droits à payer et des recommandations des associations professionnelles sur les conditions minimales de travail et de rémunération, avant de tenir compte des objectifs généraux.

Miser sur une offre culturelle complémentaire à l'offre privée

Le réseau Accès culture prend place dans les quartiers au milieu d'une multitude d'offre de diffusion culturelle privée, soutenue ou non par l'État. La concentration de l'offre culturelle est particulièrement importante dans les quartiers Centre-Sud et Plateau Mont-Royal. À ce titre, l'offre publique doit s'intégrer de façon complémentaire au marché naturel des quartiers et devenir une valeur ajoutée à la vitalité culturelle de son milieu. Celle-ci peut se réaliser à différents niveaux. La fonction d'incubateur culturel trouve ici un nouveau sens en accord avec l'évolution du milieu culturel.

La CDEC recommande qu'une attention particulière soit portée à la diversification de l'offre du réseau Accès culture et que sa fonction d'incubateur soit valorisée de façon complémentaire au milieu local.

Conclusion

La CDEC salue le travail de la commission municipale et l'initiative du Service de développement culturel de la Ville de Montréal pour le Plan d'action du réseau Accès culture. Elle offre son support aux démarches en cours et tient également à souligner l'importance de travailler de concert avec le milieu local et en appui aux initiatives émanant des communautés. À ce titre, Montréal et les Arrondissements Plateau Mont-Royal et Ville-Marie pourront compter sur les connaissances, l'expertise, le réseau et la volonté de la CDEC pour que Montréal soit une grande métropole culturelle.